



GREENPEACE



COLLOQUE ONG/Syndicats Grenelle de l'environnement

« Agir pour des Transports écologiquement,
socialement et économiquement durables »

19 juin 2008
Conseil Économique et Social de la République

Ouverture : Daniel GENESTE Secrétaire Général de l'Union Interfédérale Transports CGT

Après Monsieur le Président Jacques Dermagne, permettez-moi, en mon nom personnel et au nom de tous les organisateurs, de vous souhaiter la bienvenue et je le dis de suite de nous souhaiter un bon travail.

Merci à vous Monsieur le Président, à tous ceux qui vous entourent, vos services, le Conseil, qui ont contribué à nous créer les meilleures conditions pour la réussite de nos travaux. Merci de nous accueillir en nous ouvrant les portes de cette Troisième Assemblée constitutionnelle de la république.

Vous accueillez une initiative considérée il y a encore peu comme inédite. D'aucuns peuvent voir à présent qu'elle a des substances durables. Vous accueillez un événement qui a l'intention de faire date. Il est issu d'un processus - j'ai nommé le Grenelle de l'Environnement - qui, par ailleurs, a proposé un élargissement des prérogatives de l'Assemblée que vous présidez, une évolution même.

A vous, Monsieur le Président, qui aimez à souligner que cette Assemblée est résolument tournée vers l'avenir, cette évolution n'est certainement pas pour vous déplaire. Sachez que pour notre part, nous sommes heureux, fiers même - notre choix n'est ni neutre ni un hasard - de tenir ici ce colloque quelques jours après un avis favorable à la loi Grenelle 1 émis par votre Assemblée.

Un avis lucide sur les risques de désillusions dans la société, si d'aventure démarche de projet et feuille de route faisaient défaut, et souhaitant que soit « éclaircie la question des financements ». Nous espérons ne pas être déçus ! Nous voulons concrétiser et partageons avec votre Assemblée la nécessité de « conditions qui assurent la pleine réussite ».

Un avis dont nous avons bien noté qu'il souhaite « une veille minutieuse sur la traduction législative et réglementaire des conclusions partagées du Grenelle ».

Les travaux du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat) - dont je remercie de sa présence parmi nous Jean Jouzel, climatologue, représentant de ce prix Nobel collectif de la paix - ont élevé au rang de l'incontestable la réalité du changement climatique et celle de l'épuisement des ressources fossiles. Ils donnent encore plus de signification aux objectifs du protocole de Kyoto. Ils sont honorés par la proposition d'« inversion de la charge de la preuve » négociée au grenelle, saluée par le président mais oubliée par son gouvernement et, nous l'espérons, introduite bientôt dans la loi par les parlementaires, de telle sorte que se soit aux solutions non écologiques de faire la preuve qu'il n'est pas possible de faire autrement.



Le Grenelle de l'environnement a été une phase de discussion sans précédent entre ONG, Associations et Syndicats. L'histoire de nos organisations est singulière, nos cultures et représentativités différentes, nos intérêts parfois divergents et pourtant nous avons su d'emblée faire prévaloir les convergences dans un effort d'écoute et de dialogue démocratique. Nous l'avons fait pour une raison simple, je cite : « La gravité des enjeux écologiques menace de déstabiliser notre économie, de dégrader nos relations sociales et de nuire irréversiblement aux générations futures. Nous sommes à présent sous une contrainte de temps majeure. Il nous faut réagir sans plus attendre ». Pour ma part, j'ai coutume de dire que la société est allée dans le mur en ne se focalisant que sur l'économique et qu'elle ferait de même si elle ne voyait à présent que l'écologie, délaissant son troisième pied : le social. L'équilibre est bien plus naturel qu'artificiel, trois piliers évitant d'être bancals. Le CES pousse déjà le quatrième : la culture et le savoir. Ce qui a quatre jambes chute moins aisément que ce qui n'en possède que deux !

Qu'il me soit permis de citer quelques extraits supplémentaires d'une tribune publiée dans LE MONDE le 26 mars et signée bien au-delà des seuls organisateurs de l'initiative qui nous réunit ce jour :

« Nous avons travaillé ensemble pour que le Grenelle marque une rupture dans le laisser-aller d'un mode de développement qui brûle ses vaisseaux ; et pour qu'il ouvre en même temps des pistes constructives vers de nouvelles façons de produire, de consommer, de se déplacer, d'innover, de se nourrir, de se loger, d'organiser le territoire, de respecter la nature... Autrement dit cette réflexion ne se limite pas à des mesures écologiques ; elle porte un véritable projet de société ».

J'ai cité ce passage pour bien situer notre conviction que le Transport doit s'inscrire dans la réflexion d'ensemble : on ne transporte pas pour transporter mais bien pour répondre à un besoin dans l'organisation de la production et du vivre ensemble. Ce secteur, le plus émissif en GES et deuxième consommateur d'énergie fossile, dont l'envolée des prix fait l'actualité non sans souffrances sociales, est un levier majeur d'action urgente.

Ces derniers temps, un sentiment d'enlisement de la dynamique s'est fait jour parmi les acteurs du Grenelle.

Déjà dans la tribune évoquée ci-dessus, collectivités territoriales, employeurs, ONG et syndicats alertaient : « Pour nous, il n'y a pas d'alternative, disaient-ils, si les 268 mesures adoptées fin octobre 2007 ne sont pas mises en œuvre résolument, si ce signal pour une profonde mutation n'est pas envoyé, vite, force sera de constater que nous aurons consenti à perpétuer les erreurs du passé, avec des conséquences économiques et sociales désastreuses. ».

Les décalages entre les annonces du Grenelle et la vie réelle dans la société, à l'exemple emblématique du Fret SNCF, ont jusque là nourri bien des amertumes.

Le report du débat parlementaire à la session d'automne nourrit ce sentiment d'enlisement qui gagne une opinion publique pourtant sensible à la cause et pleine d'espoir avec cette négociation atypique si promptement saluée par le Président de la République lui-même le 25 octobre 2007.

Voilà qui donne un sens particulier, un statut même, à notre colloque.

Nous attendons de l'Assemblée Nationale et du Sénat qu'ils encouragent et renforcent le mouvement vers l'absolue nécessité de changement de société que le Grenelle de l'environnement préconise. Certes, nous allons nous limiter à la partie Transport. Nous respectons les prérogatives des parlementaires et savons pouvoir compter sur eux pour une traduction législative et juridique de l'esprit de la trame de négociation, y compris s'agissant des oublis, loin d'être mineurs pour certains, opérés par le gouvernement dans son projet de loi.

Ce colloque tombe à point pour aider à cerner les décalages entre ce que nous avons négocié et le projet de loi. Il lance un véritable débat public, qui gagnerait à être officialisé, sur la politique des transports pour accroître encore la sensibilisation, construire les politiques publiques et les solidarités nécessaires dont la place du service public. Au moment où la France va présider, Il marque à sa manière notre conviction que l'Europe est un espace pertinent pour définir, initier et rendre cohérente une politique des transports durables.

Lorsque nous avons procédé, Il y a un an ! un an déjà ! au constat dans le Groupe 1 du Grenelle intitulé « Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie », nous avons, je dis bien unanimement, chuté sur cette phrase d'introduction du rapport : « La prise en compte impérative de la réduction des émissions de GES dans le domaine des transports est une tâche difficile, qui suppose de définir une politique nouvelle et de revenir sur l'héritage du passé en matière d'aménagement du territoire et d'organisation des transports terrestres, mais incontestablement nécessaire ».

L'héritage étant celui de la libéralisation, déréglementation, du système de transport, de la concurrence modale, de schémas d'infrastructures plus incohérents que stratégiques, notre intime conviction est qu'il faut en tirer expérience.

Nos premiers échanges vont s'attacher au bilan de la politique des transports, du paradigme actuel, en France et en Europe et à examiner la compatibilité ou non avec les enjeux énergétiques et climatiques, la cohésion sociale et territoriale.

Les seconds aborderont la politique d'infrastructure et d'organisation à initier pour une action efficace de la France chez elle, vers et dans l'Europe.

Les troisièmes examineront les besoins et types de financements, les moyens que l'état et les collectivités doivent se donner pour parvenir à mettre en œuvre un système de transport durable dont elles maîtriseraient les finalités comme les conséquences : un nouveau paradigme !

Journée chargée donc, mais dans les Transports on est habitués à faire du lourd !

Et puis finalement tout ça est assez simple et va rouler, naviguer ou voler sans encombre. Dans le cadre du protocole de Kyoto, le premier objectif vise à ramener les émissions de GES du Transport au niveau de 1990 soit de 20 % d'ici 2020. Le paquet « énergie climat » de la Commission européenne envisage de fixer à la France l'objectif de réduire de 14 % ses émissions par rapport à 2005.

Alors ! Comment fait-on ? Quelle politique des transports faut-il ?

Place à votre réflexion, à la confrontation et à nos débats, place aux actes pour des transports écologiquement, socialement et économiquement durables.

En vous remerciant de votre attention je déclare ouverts les travaux de ce colloque.